

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	70 (1998)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Adrien Rizzetto : "J'ai rénové près de 800 logements" : interview
<b>Autor:</b>	Rizzetto, Adrien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129630">https://doi.org/10.5169/seals-129630</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



humain. Mais pour l'avoir toujours pratiqué, je peux vous dire qu'il est très apprécié.

*Est-ce que, pour autant, vos locataires témoignent de la reconnaissance?*

- Nous ne le leur demandons pas. La principale fonction d'un dirigeant de coopérative d'habitation est de servir ceux qui «habitent» précisément les immeubles dont il a la charge. En nous effaçant derrière les besoins de nos locataires, nous renonçons volontairement à l'idée d'exercer un pouvoir sur eux. C'est notre choix.

*Propos recueillis par Robert Curtat*

*Ci-contre : vue des immeubles rénovés*

## Adrien Rizzetto: «J'ai rénové près de 800 logements»

**Il y a dans le sourire, dans le regard de cet homme, la foi qui anima les compagnons du Tour de France. Parce qu'il croit à ce qu'il fait, Adrien Rizzetto accumule un certain nombre de réussites. A la tête de la première coopérative d'habitation de Suisse romande subventionnée, en nombre de logements administrés, il sait rester discret et actif. Au-delà de la rénovation des immeubles de Montelly (voir ci-contre) il nous parle de ce qui est pour lui un peu plus qu'un métier, une mission:**

*Qu'est-ce qui doit guider un directeur de coopérative lors d'une rénovation d'immeuble habité?*

- Le maintien des loyers bas. C'est l'impératif que nous nous sommes fixé et que nous maintenons au fil des chantiers. Nombre d'immeubles que nous avons acquis ont été construits à la sortie de la guerre dans des conditions d'économie drastique. On pourrait parfaitement les démolir et reconstruire sur la surface libérée mais cela coûterait nettement plus cher pour le locataire. Nous choisissons donc, dans tous les cas, la solution d'une rénovation qui peut être lourde mais permettra le maintien de loyers bas.

*Par exemple?*

- Par exemple les deux immeubles de Montelly qui offrent ensemble 45 ap-

partements étaient loués à l'origine entre 55 fr pour un deux pièces, 70 fr pour un trois pièces et 85 fr pour un trois pièces. Une génération plus tard et un ascenseur en plus, les mêmes logements seront loués, à l'issue de la rénovation, 330, 420 et 590 fr. On peut parler de loyers bas.

*Sans les charges?*

- Effectivement mais là encore, fidèles à notre mission, nous avons cherché à améliorer le confort en épargnant le porte-monnaie du locataire. Le fait de renforcer l'isolation extérieure et de placer un chauffage d'un concept innovateur (ecomodus) nous a permis de contenir l'ensemble des charges mensuelles de 42 fr pour un deux pièces, 50 fr pour un trois pièces et 80 fr pour un quatre pièces.

*Comment se déroule une rénovation lourde sur le plan humain?*

- Tout dépend des dispositions prises. Dans ma carrière j'ai été conduit à accompagner quelque 800 familles de locataires dont le logement faisait l'objet de rénovations. Autant que possible le transfert provisoire se déroule dans le quartier, ce qui limite les problèmes d'adaptation. Par ailleurs on prend en charge le coût du déménagement mais ce que les familles apprécient le plus, c'est qu'on aille les voir. Cet accompagnement dans leur migration n'est qu'un simple geste

**Liberté conceptuelle totale : SIGMA, la façade sans point d'attache!**

Dans le développement et le perfectionnement de façades durables et pratiquement sans entretien, Eternit SA fait figure de pionnier depuis de nombreuses années. Les possibilités conceptuelles des habillages extérieurs avec ventilation intermédiaire, composés de plaques PELICOLOR sont pratiquement illimitées. Pour une élégance particulièrement représentative, Eternit SA offre aujourd'hui une solution avec fixation invisible: le système de façade SIGMA. La base du système est formée de la plaque de façade PELICOLOR épaisse de 14-15 mm dans les coloris caractéristiques de la gamme NATURA. Pour la fixation, les profilés de suspension ainsi que les agrafes de la sous-structure fournie par l'entrepreneur sont montés à l'aide de dispositifs d'ancrage au verso des plaques. En tant qu'infrastructure, tous les systèmes convenant à cette application peuvent être utilisés.

Le système de façade SIGMA se distingue par une haute flexibilité. Les formats peuvent être déterminés individuellement dans le cadre des dimensions utiles maxi de 1200 x 3000 mm, ce qui laisse une liberté totale au niveau de la créativité dans la conception de façades de haut niveau. Les plaques sont confectionnées prêtes au montage dans les usines Eternit SA conformément aux données de l'architecte et du planificateur. La précision de la fabrication industrielle des éléments prêts à la suspension garantit la constance d'une haute qualité et permet des processus de montage rationnels.

Demandez les documents techniques adéquats pour de plus amples informations: Eternit SA, 1530 Payerne, téléphone 026 - 662 92 19